

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTIONDix-neuvième session de la Conférence des Parties
Panama (Panama), 14 – 25 novembre 2022

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Les soumissionnaires proposent l'ajout de la tortue carénée à couronne rouge (*Batagur kachuga*) à l'annexe I de la CITES, conformément au paragraphe 1 de l'article II de la Convention. La *Batagur kachuga* satisfait aux critères d'inscription à l'Annexe I de la CITES car l'espèce est confrontée à un risque élevé d'extinction et est affectée de manière préjudiciable par des facteurs extrinsèques, notamment la perte d'habitat due à la pollution et aux projets hydrologiques, et la surexploitation pour la consommation illégale et le commerce international illégal des animaux de compagnie. L'UICN classe *B. kachuga* dans la catégorie et dans les critères A2cd+4cd (c'est-à-dire une réduction observée, estimée, déduite ou suspectée de la taille de la population \geq à 80% au cours des 10 dernières années ou des trois dernières générations, la plus longue de ces périodes étant retenue, la réduction ou ses causes pouvant ne pas avoir cessé ou ne pas être comprises ou ne pas être réversibles, sur la base d'exploitations et/ou d'un déclin de l'habitat). L'espèce remplit les critères d'inscription à l'annexe I de la CITES car elle remplit les critères biologiques figurant dans l'Annexe I de la résolution Conf, 9.24 (Rev. CoP17), plus précisément au paragraphe C(ii) :

C : Un déclin marqué de la taille de la population dans la nature, soit :

ii) déduit ou prévu sur la base d'une quelconque des caractéristiques suivantes :

- une diminution de la superficie de l'habitat ; ou
- une diminution de la qualité de l'habitat ; ou
- des niveaux ou modes d'exploitation ; ou
- une grande vulnérabilité à des facteurs intrinsèques ou extrinsèques ; ou
- un déclin du recrutement.

B. kachuga est ou peut être affecté par le commerce car des spécimens vivants de l'espèce, en particulier des mâles, ont été enregistrés comme présents dans le commerce international et des enregistrements récents montrent que ce commerce est en cours (UNEP-WCMC ; Praschag *et al.* 2019). En raison du déclin continu de la population de l'espèce et des menaces permanentes qui pèsent sur elle, deux phénomènes qui devraient se poursuivre à l'avenir, tout commerce de l'espèce aura un impact négatif sur son statut.

B. Auteur de la proposition

Inde*

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

C. Jusitif

1. Taxonomie

1.1 Classe : Reptilia

1.2 Ordre : Testudines

1.3 Famille : Geomydidae

1.4 Genre, espèce ou sous-espèce, et auteur et année: *Batagur kachuga* (Gray, 1831).

1.6 Synonymes scientifiques : *Batagur bakeri* (Lydekker 1885); *Batagur ellioti* (Gray 1862); *Emys kachuga* (Gray 1831); *Emys lineata* (Gray 1830); *Emys lineata* (Gray 1831) [nomen oblitum]; *Kachuga fusca* (Gray, 1870); *Kachuga kachuga* (Gray 1831)

1.6 Noms communs :
français:
anglais: Red-crowned Roofed Turtle
espagnol:

1.7 Numéros de code : A.301.007.019.002

2. Vue d'ensemble

L'aire de répartition de *Batagur kachuga* se limite aux basses terres du Gange dans le nord de l'Inde et au Bangladesh. *B. kachuga* est une tortue d'eau douce de grande taille, exploitée, aux besoins en matière d'habitat très sélectifs, un recrutement lent (temps de génération estimé à plus de 25 ans) et menacée par l'exploitation pour la consommation, le commerce international d'animaux de compagnie en raison de sa coloration brillante, et les impacts systémiques sur son habitat fluvial, qui ont été documentés comme ayant causé de forts déclin de la population (Praschag *et al.* 2019). L'espèce est classée dans la catégorie « en danger critique d'extinction » de la liste rouge de l'UICN (Praschag *et al.* 2019). *Batagur kachuga* remplit les critères d'inscription à l'annexe I de la CITES car elle répond aux critères biologiques figurant à l'annexe I de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP17), plus précisément au paragraphe C(ii) :

C : Un déclin marqué de la taille de la population dans la nature, soit :

ii) déduit ou prévu sur la base d'une quelconque des caractéristiques suivantes :

- une diminution de la superficie de l'habitat ; ou
- une diminution de la qualité de l'habitat ; ou
- des niveaux ou modes d'exploitation ; ou
- une grande vulnérabilité à des facteurs intrinsèques ou extrinsèques ; ou
- un déclin du recrutement.

Les tortues de terre et les tortues d'eau douce sont fortement touchées par la surexploitation en Inde pour le commerce illégal. Une étude de TRAFFIC basée sur les saisies déclarées pour l'Inde a calculé qu'entre 2009 et 2019, en moyenne, plus de 11 000 tortues de terre et d'eau douce ont été braconnées et commercialisées illégalement chaque année et que l'identification des espèces n'a pas été déclarée dans 51,5 % des cas (Badola *et al.* 2019).

B. kachuga est ou peut être affecté par le commerce, car des spécimens vivants de l'espèce ont été enregistrés comme présents dans le commerce international et des enregistrements récents montrent que le commerce est en cours (PNUE-WCMC ; Praschag *et al.* 2019). En raison du déclin continu de la

population de l'espèce et des menaces constantes qui pèsent sur elle, deux phénomènes qui devraient se poursuivre à l'avenir, tout commerce de l'espèce aura un impact négatif sur son statut.

3. Caractéristiques de l'espèce

3.1 Répartition géographique

L'aire de répartition de *Batagur kachuga* se limite aux basses terres du Gange dans le nord de l'Inde et au Bangladesh. (Praschag *et al.* 2019).

3.2 Habitat

Batagur kachuga avait été identifiée avec certitude uniquement dans le bassin du Gange en Inde et au Bangladesh. Cette espèce n'est désormais recensée avec certitude que dans le Sanctuaire national de Chambal, avec 50 nids sur 100 km (Praschag *et al.* 2019). Il est probable qu'elle soit désormais éteinte au Bangladesh (Praschag *et al.* 2019).

3.3 Caractéristiques biologiques

Batagur kachuga habite les grandes rivières au débit rapide et aux fonds sablonneux (Das 1991 ; Choudhury *et al.* 2000). L'espèce se prélassait sur les bancs de sable, les rochers et les chicots d'arbres (Das 1991). Elle se nourrit de légumes à feuilles, de fruits et d'autres matières végétales (Moll 1986 ; Das 1991). La durée de vie de l'espèce est de 25 ans (Praschag *et al.* 2019).

3.4 Caractéristiques morphologiques

Batagur kachuga a une dossière peu bombée dont la carène est plus proéminente sur le deuxième et troisième bouclier vertébral des jeunes tortues, bien que cela disparaisse progressivement avec l'âge (Das 1991). Le cou est brun pâle et chez les mâles, pendant la saison de reproduction, la tête et le cou développent des colorations brillantes de rouge, jaune, bleu et blanc et 6 bandes de couleur rouge vif sur le dessus de la tête (Das 1991). Les membres ont des écailles étroites et transversalement élargies de couleur jaune-brun et les doigts sont complètement et amplement palmés (Das 1991). La dossière est olive et le plastron est de couleur jaune (Das 1991). Les mâles font presque la moitié de la taille des femelles (Das 1991).

3.5 Rôle de l'espèce dans son écosystème

Le rôle de l'espèce dans son écosystème est inconnu.

4. État et tendances

4.1 Tendances de l'habitat

L'habitat disponible pour le *Batagur kachuga* diminue. En tant que tortue des grands cours d'eau, l'espèce est très sensible aux grands projets hydrologiques et à leurs impacts sur la dynamique du débit de la rivière, les plages de nidification et la pollution de l'eau (Das 1991, 1997 ; Choudhury *et al.* 2000). Elle est très timide et les activités humaines sur et le long de la rivière perturbent ses populations, avec un impact sur sa biologie thermique et sa forme physique. L'enchevêtrement dans les filets de pêche a un impact significatif sur les sous-populations (Praschag *et al.* 2019).

4.2 Taille de la population

Au cours des 12-13 dernières années, aucun enregistrement fiable de *Batagur kachuga* n'a été recensé, sauf dans la rivière Chambal (Praschag *et al.* 2019). Son aire de répartition s'est réduite de la majeure partie du Gange à la seule Chambal ; sur la Chambal, la population de femelles adultes reproductrices est estimée à environ 500. Le statut de l'espèce au Bangladesh n'était pas clair, basé sur très peu d'enregistrements (Rashid et Khan 2000), et a été considéré comme éteint à partir de 2010 (Praschag *et al.* 2019).

4.3 Structure de la population

La structure de la population de l'espèce est inconnue.

4.4 Tendances de la population

La population poursuit son déclin à grande échelle, causé par le commerce illégal pour la consommation locale et internationale (Praschag *et al.* 2019). Malgré un manque de données quantitatives, on peut supposer de manière réaliste une réduction de la population d'au moins 80 % au cours des 50 dernières années, et toujours en cours (Praschag *et al.* 2019).

4.5 Tendances géographiques

L'espèce est endémique de l'Inde et du Bangladesh, mais elle est considérée comme éteinte maintenant au Bangladesh (Praschag *et al.* 2019). L'habitat de l'espèce est en train de disparaître à cause de la pollution et des projets hydrologiques, ainsi son aire de répartition géographique se réduit (Praschag *et al.* 2019).

5. Menaces

L'espèce est légalement protégée de la chasse et du commerce en Inde depuis 1986. Cependant, le prélèvement et le commerce illégaux de l'espèce se sont poursuivis. L'espèce a été enregistrée comme étant consommée comme nourriture (Das 1991), et a été exploitée commercialement pour le commerce d'exportation de l'Asie de l'Est (Praschag *et al.* 2019). En 2017, 23 mâles de *B. kachuga* ont été confisqués à Agra (Uttar Pradesh) ; au moins cinq animaux ont été confisqués à la RAS de Hong Kong ; et plusieurs ont été enregistrés dans le commerce chinois des animaux de compagnie (Praschag *et al.* 2019). Les mâles ont une coloration vive (Praschag *et al.* 2019) et sont donc les spécimens préférés des commerçants d'animaux de compagnie.

En tant que tortue des grands cours d'eau, l'espèce est très sensible aux grands projets hydrologiques et à leurs impacts sur la dynamique du débit de la rivière et sur les plages de nidification, ainsi qu'à la pollution de l'eau (Das 1991, 1997 ; Choudhury *et al.* 2000). Elle est très timide et les activités humaines sur et le long de la rivière perturbent ses populations, avec un impact sur la biologie thermique et la condition physique. L'enchevêtrement dans les filets de pêche a un impact significatif sur les sous-populations (Praschag *et al.* 2019).

6. Utilisation et commerce

6.1 Utilisation au plan national

B. kachuga est prélevée illégalement pour le commerce d'animaux de compagnie et la consommation (Praschag *et al.* 2019).

6.2 Commerce légal

En Inde, *B. kachuga* bénéficie de la plus haute protection juridique possible grâce à son inscription à l'annexe I de la loi sur la protection des espèces sauvages de 1972 (Wild life Act). Elle est inscrite à l'annexe I depuis 1986. La chasse et la collecte de l'espèce sont interdites (section 9 de la loi), et tout commerce de l'espèce et de ses dérivés est interdit (section 40 et chapitre VI-A de la loi). Les premières infractions concernant l'espèce sont passibles d'une peine de prison de 3 à 7 ans et d'une amende d'au moins 10 000 INR (~125 USD).

La base de données sur le commerce CITES montre un certain commerce de l'espèce depuis 2000, notamment l'importation de tortues vivantes élevées en captivité à des fins commerciales en 2005 et 2006 (6 et 8 tortues, respectivement) au Japon en provenance du Liban, qui aurait été originaire du Kazakhstan (PNUE-WCMC). Plus récemment, en 2012, une tortue vivante (de source inconnue) aurait été exportée de Singapour vers l'Autriche pour un zoo, et en 2018, 2 tortues vivantes auraient été exportées de la RAS de Hong Kong vers les États-Unis (provenant de spécimens confisqués ou saisis) à des fins éducatives (PNUE-WCMC).

6.3 Parties et produits commercialisés

B. kachuga est braconnée pour le commerce des reptiliens de compagnie et pour la consommation (Praschag *et al.* 2019).

6.4 Commerce illégal

Tous les échanges commerciaux en provenance d'Inde sont illégaux en vertu de l'annexe I de la loi indienne sur la protection des espèces sauvages de 1972, de sorte que tous les échanges sont potentiellement illégaux. Il existe un marché commercial illégal prévalent pour *B. kachuga* : en 2017, 23 mâles de *B. kachuga* ont été confisqués à Agra (Uttar Pradesh) ; au moins cinq animaux ont été confisqués à la RAS de Hong Kong ; et plusieurs ont été enregistrés dans le commerce d'animaux de compagnie chinois (Praschag *et al.* 2019).

Les tortues de terre et les tortues d'eau douce, y compris la *Batagur Kachuga*, sont fortement touchées par la surexploitation en Inde pour le commerce illégal. Rashid & Khan (2000) et Thorbjarnarson *et al.* (2000) ont documenté que dans un passé récent, les principaux importateurs de *Kachuga spp.* (= *Batagur spp.* + *Pangshura spp.*) étaient des pays d'Asie du Sud-Est et de l'Est, tels que la Chine, la Thaïlande, la Corée, la RAS de Hong Kong, Singapour, le Japon et la Malaisie, et qu'un plus petit nombre de spécimens étaient envoyés sur les marchés d'animaux de compagnie en Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Le Bangladesh était le centre du commerce des tortues au sein et en provenance de l'Asie du Sud (Bhupathy *et al.* 2000) et Rashid & Khan (2000) avaient également averti que les *Kachuga spp.* du Bangladesh, y compris le *Batagur kachuga* étaient exploitées pour le commerce local et international, entraînant le déclin de l'espèce dans la nature. En Inde, bien que de nombreuses espèces de tortues soient légalement protégées, les chéloniens sont fortement exploités pour le commerce national et international (voir Choudhury & Bhupathy 1993 ; Whitaker 1997 ; McDougal 2000 ; Badola *et al.* 2019). Les confiscations en Inde suggèrent qu'il existe des routes commerciales de tortues vers / depuis le Bangladesh, la Birmanie, Singapour et la Chine (Compton 2000). Une étude de 2019 de TRAFFIC basée sur les saisies signalées pour l'Inde a calculé qu'entre 2009 et 2019, en moyenne plus de 11 000 tortues de terre et tortues d'eau douce ont été braconnées et commercialisées illégalement chaque année et que l'identification des espèces n'a pas été signalée dans 51,5 % des cas (Badola *et al.* 2019).

6.5 Effets réels ou potentiels du commerce

La population de *B. kachuga* souffre de son habitat limité qui se réduit encore. Dans l'évaluation de la liste rouge de l'UICN, Singapour, 2011, il a été enregistré que cette espèce est considérée comme éteinte depuis 2010 au Bangladesh (Praschag *et al.*, 2019). La survie de l'espèce dépend de la diminution de la demande du commerce, compte tenu des impacts des projets hydrologiques et des prises accessoires de la pêche (Praschag *et al.*, 2019). Des spécimens vivants de l'espèce ont été enregistrés comme présents dans le commerce international et des enregistrements récents montrent que ce commerce continue (PNUE-WCMC ; Praschag *et al.* 2019). En raison du déclin continu de la population de l'espèce et des menaces permanentes qui pèsent sur elle, deux phénomènes qui devraient se poursuivre à l'avenir, tout commerce de l'espèce aura un impact négatif sur son statut.

7. Instruments juridiques

7.1 Au plan national

En Inde, *B. kachuga* bénéficie de la plus haute protection juridique possible grâce à son inscription à l'annexe I de la loi sur la protection des espèces sauvages (Wild Life Act) de 1972. Elle est inscrite à l'annexe I depuis 1986. La chasse et la collecte de l'espèce sont interdites (section 9 de la loi), et tout commerce de l'espèce et de ses dérivés est interdit (section 40 et chapitre VI-A de la loi). Les premières infractions concernant l'espèce sont passibles d'une peine de prison de 3 à 7 ans et d'une amende d'au moins 10 000 INR (~125 USD). *Batagur kachuga* a été enregistrée dans le Sanctuaire national de Chambal (Madhya Pradesh et Rajasthan) en Inde (Hanfee 1999). *Batagur kachuga* fait partie du programme de réinsertion des tortues de rivière dans le nord de l'Inde (Choudhury *et al.* 2000).

7.2 Au plan international

Batagur kachuga est inscrite à l'annexe II de la CITES, ce qui permet le commerce international de l'espèce à condition que ce commerce ne soit pas préjudiciable à l'espèce. L'espèce a été inscrite à l'annexe I de la loi sur la protection des espèces sauvages (Wild Life Act) en 1986. Depuis au moins 1999, l'Inde a interdit l'exportation à des fins commerciales de spécimens de *B. kachuga* capturés dans la nature. (CITES Notif. No. 1999/39 ; CITES Notif. No. 2018/031 ; UNEP, 2021).

8. Gestion de l'espèce

8.1 Mesures de gestion

En Inde, une partie de l'aire de répartition de la *Batagur kachuga* se trouve dans des zones protégées, dont le Sanctuaire national de Chambal. Comme cette espèce figure à l'annexe I de la loi de 1972 sur la protection des espèces sauvages, la chasse et la collecte de l'espèce sont interdites (section 9 de la loi), et tous les échanges commerciaux de l'espèce et de ses dérivés sont interdits (section 40 et chapitre VI-A de la loi).

8.2 Surveillance continue de la population

L'UICN déclare que garantir la présence de sous-populations viables à l'intérieur de zones effectivement protégées est une des plus hautes priorités de conservation. Des enquêtes sur le statut de l'espèce dans l'ensemble de son aire de répartition ont été jugées urgentes, tout comme le suivi des sous-populations clés et les études sur l'histoire naturelle, la surveillance du commerce et les mesures d'application de la loi, ainsi que l'engagement des communautés pour minimiser l'exploitation et les prises accessoires sont essentiels (Praschag *et al.* 2019). Le suivi de la population dans le sanctuaire national de Chambal est en cours (Shailendra Singh, Turtle Survival Network, *comm. pers.* 27 mai 2022).

8.3 Mesures de contrôle

8.3.1 Au plan international

Batagur kachuga est inscrit à l'annexe II de la CITES, qui autorise les échanges commerciaux internationaux de l'espèce à condition que ces échanges ne soient pas préjudiciables à l'espèce. Depuis au moins 1999, l'Inde a interdit l'exportation à des fins commerciales de spécimens de *B. kachuga* prélevés dans la nature (CITES Notif. No. 1999/39 ; CITES Notif. No. 2018/031).

8.3.2 Au plan national

En Inde, une partie de l'aire de répartition de la *Batagur kachuga* se trouve dans des zones protégées, dont le Sanctuaire national de Chambal. Comme cette espèce figure à l'annexe I de la loi de 1972 sur la protection des espèces sauvages, la chasse et la collecte de l'espèce sont interdites (section 9 de la loi), et tous les échanges commerciaux de l'espèce et de ses dérivés sont interdits (section 40 et chapitre VI-A de la loi).

8.4 Élevage en captivité et reproduction artificielle

La base de données sur le commerce CITES montre un certain commerce de l'espèce depuis 2000, y compris l'importation de tortues vivantes élevées en captivité à des fins commerciales en 2005 et 2006 (6 et 8 tortues, respectivement) au Japon en provenance du Liban, dont l'origine serait le Kazakhstan (PNUE-WCMC).

8.5 Conservation de l'habitat

En Inde, une partie de la répartition de la *Batagur kachuga* se trouve dans des zones protégées, notamment le Sanctuaire national de Chambal. L'UICN recommande d'identifier et d'établir des sites de conservation de l'habitat de la *B. kachuga* (Praschag *et al.* 2019).

8.6 Mesures de sauvegarde

Non applicable

9. Information sur les espèces semblables

Les juvéniles des différentes espèces de ce genre sont difficiles à distinguer car de nombreuses espèces ont une carène proéminente et un motif de tête avec des rayures pâles (Schmidt 2005). Cependant, les juvéniles de *Batagur kachuga* se distinguent par les projections vers l'arrière de la carène des vertèbres sur les deuxième et troisième écailles vertébrales (Schmidt 2005). *B. kachuga* se distingue de l'autre espèce

présentant cette caractéristique, *B. dhongoka*, par l'absence de trois bandes sombres sur sa dossière, par le bord postérieur droit de la deuxième écaille vertébrale et par la jonction du pont huméro-pectoral avec le pont du plastron moyen selon un angle obtus (Schmidt 2005). *B. kachuga* se distingue de *B. baska* parce que *B. baska* possède quatre griffes au lieu de cinq sur ses pattes antérieures (Schmidt 2005).

10. Consultations

Une lettre de consultation, accompagnée d'un projet de la présente proposition, a été envoyée au Bangladesh le 8 juin 2022, demandant un retour d'informations avant le 14 juin 2022. Aucune réponse n'a été reçue.

11. Remarques supplémentaires

12. Références

Badola, S., Choudhary, A.N. and Chhabra, D.B. 2019. Tortoises and Freshwater Turtles in illegal trade in India (2019). TRAFFIC Study.

Bhupathy, S., Choudhury, B.C. Hanfee, F., Kalyar, Khan, S.M., Platt, S.G. & Rashid, S.M.A. 2000: "Turtle trade in South Asia: Regional summary (Bangladesh, India, and Myanmar)", In: "Asian Turtle Trade – Proceedings of a workshop on conservation and trade of freshwater turtles and tortoises in Asia", Phnom Penh, Cambodia, 1st to 4th December 1999, van Dijk, P.P.; Stuart, B., L.; and Rhodin, A. G.J. (eds.): 101-105.

Choudhury B.C. and Bhupathy, S. 1993. Turtle Trade in India. A Study of Tortoises and Freshwater Turtles. WWF-India (TRAFFIC-India), New Delhi.

Choudhury B.C., Bhupathy, S. and Hanfee, F. 2000. Status information on the tortoises and freshwater turtles of India. In: P.P. van Dijk, B.L. Stuart and A.G.J. Rhodin (eds), Asian Turtle Trade: Proceedings of a Workshop on Conservation and Trade of Freshwater Turtles and Tortoises in Asia. In: P.P. van Dijk, B.L. Stuart and A.G.J. Rhodin (eds), Asian Turtle Trade: Proceedings of a Workshop on Conservation and Trade of Freshwater Turtles and Tortoises in Asia. Chelonian Research Monographs No. 2, pp. 86–94. Chelonian Research Foundation, Lunenburg, MA, USA.

Compton, J. 2000: "An overview of Asian turtle trade", In: "Asian Turtle Trade – Proceedings of a workshop on conservation and trade of freshwater turtles and tortoises in Asia", Phnom Penh, Cambodia, 1st to 4th December 1999, van Dijk, P.P.; Stuart, B., L.; and Rhodin, A. G.J. (eds.): 24-29.

Das, I. 1991. Colour Guide to The Turtles and Tortoises of the Indian Subcontinent. R&A Publishing Ltd, Postishead, U.K.

Hanfee, F. 1999. A WWF India Field Guide to Freshwater Turtles and Tortoises of India. TRAFFIC India/WWF India, New Delhi.

McDougal, J. 2000 "Conservation of tortoises and terrestrial turtles", In: Turtle Conservation, M. Klemens (ed.), Smithsonian Inst. Press, Washington: 180-206.

Moll, E.O. 1986. Survey of the freshwater turtles of India. Part I. The genus *Kachuga*. Journal of the Bombay Natural History Society 83: 538-552.

Praschag, P., Ahmed, M.F., Das, I. & Singh, S. 2019. Batagur kachuga (errata version published in 2019). The IUCN Red List of Threatened Species 2019: e.T10949A152043133. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2019-1.RLTS.T10949A152043133.en>

Rao, R.J. and Singh, L.A.K. 1987. *Kachuga* (Reptilia, Emydidae) in National Chambal Sanctuary: Observations on diurnal nesting emergences and unsuccessful nesting crawl. Journal of the Bombay Natural History Society 84(3): 688-691.

Rashid, S.M.A., and Khan, S.M.M.H. 2000. Trade and Conservation Status of Freshwater Turtles and Tortoises in Bangladesh. In: P.P. van Dijk, B.L. Stuart and A.G.J. Rhodin (eds), Asian Turtle Trade: Proceedings of a Workshop on Conservation and Trade of Freshwater Turtles and Tortoises in Asia. Chelonian Research Monographs No. 2, pp. 77-85. Chelonian Research Foundation, Lunenburg, MA, USA.

Schmidt. 2005. *Kachuga kachuga*. Viewed 27 May, 2022 <https://www.speciesplus.net/api/v1/documents/13258>

- Thorbjarnarson, J., Lagueux, C., Bolze, D., Klemens, M., & Meylan, A. 2000: "Human use of turtles – a worldwide perspective", In: Turtle Conservation, M. Klemens (ed.), Smithsonian Inst. Press, Washington: 33-84.
- UNEP, 2021. The Species+ Website. Nairobi, Kenya. Compiled by UNEP-WCMC, Cambridge, UK. Available at: www.speciesplus.net. [Accessed 27 April 2022].
- UNEP-WCMC, CITES Trade Database. Available at https://trade.cites.org/en/cites_trade/#. [Accessed 27 April 2022].
- Whitaker, R. 1997: "Turtle rearing in village ponds", In: "Proceedings: Conservation, restoration, and management of tortoises and turtles – An international conference": 106-108